XXIV. Gui

47680

8

DISCOURS

Prononcé le 28 Mars 1814, jour des obsèques de M. GUILLOTIN, Docteur-Régent de l'ancienne Faculté de Médecine en l'Université de Paris, Membre du Comité de Vaccine, et Président de la Société Académique de Médecine de Paris;

PAR M. E. C. BOURRU,

Ancien et dernier Doyen de l'ancienne Faculté de Médecine en l'Université de Paris, etc. etc.

MESSIEURS,

LORSQUE plusieurs fois, par suite de ma santé foible et chancelante, aidé des conseils de M. GUILLOTIN, je repoussois la mort prête à me moissonner, j'étois bien éloigné de croire que je serois appelé un jour sur sa tombe pour vous entretenir des rares qualités qui feront toujours regretter cet estimable Confrère à tous ceux qui l'auront connu.

Ce digne ami, que je ne tarderai pas encore long-temps à aller retrouver, étoit né à Saintes, le 28 mai 1738, de parens recommandables par leur probité; et c'est sans doute au sein d'une telle famille, qu'il a sucé avec le lait ces sentimens d'honnêteté, de noblesse, de candeur, de modestie, de générosité, de désintéressement, qu'il a conservés toute sa vie, et qui le faisoient estimer et aimer des malades qui avoient recours à ses avis.

Ses humanités finies, il soutint, le 11 décembre 1762, pour passer maître ès arts, une thèse au collége d'Aquitaine, à Bordeaux. Cette thèse, toute de sa composition, dut faire voir dès lors à nu, pour ainsi dire, tout ce que devoit être par la suite M. GUILLOTIN. Un scepticisme modéré, une logique sûre, un laconisme clair, sont les principaux caractères de ce petit ouvrage. Reçu maître ès arts, il paroît qu'il entra dans l'Ordre des Jésuites, et qu'il y professa au collége des Irlandais à Bordeaux pendant quelques années. Cependant l'obéissance passive étoit trop opposée à sa façon de penser, pour qu'il restât long-temps attaché à cette Société, qu'il quitta en effet peu de temps avant sa dissolution, et il suivit le goût qu'il avoit pris pour la médecine. Ce fut alors qu'après avoir un peu voyagé dans les parties méridionales de la France, il accourut à Paris, où il prit sa première inscription à la Faculté de Médecine, au commencement de l'année 1763. Dès ce moment le travail fut son véritable élément. Il suivit exactement les leçons

des plus habiles Professeurs de ce temps, et notamment celles du docteur Antoine Petit, dont il n'y a pas encore à présent un seul disciple qui ne se ressouvienne avec reconnoissance. Sachant que rien n'éclaire et n'instruit mieux que la discussion, il organisa une petite société d'étudians comme lui, où non seulement on se rendoit compte mutuellement de ce qu'on avoit retenu des leçons magistrales, mais encore où l'on se proposoit des questions à résoudre et des faits à expliquer.

Muni, comme vous pouvez le comprendre, Messieurs, de connoissances solides et bien digérées, M. GUILLOTIN se présenta à la Faculté de Médecine de Paris en 1776, pour disputer le prix qu'un ancien Docteur de cette Faculté y avoit fondé en faveur d'un étudiant instruit et peu favorisé de la fortune. Il descendit dans l'arène, où il trouva deux concurrens qu'il combattit en maître, et il remporta la palme, à la grande majorité des suffrages d'un Jury composé de plus de cent Docteurs. Sa licence pendant trente mois fut aussi remarquable que l'avoit été son concours, et si sa santé alors n'eût pas été altérée par un travail trop forcé, ce qui l'obligea à plusieurs mois de vacances, aucun de ses compétiteurs n'eût marché d'égal avec lui. A l'issue de sa licence il a été reçu Docteur, le 20 octobre 1770, sous la présidence de M. Poissonnier, et acquit la régence le 4 décembre suivant, en présidant notre confrère M. Bosquillon, qui venoit aussi cette année de remporter le prix dont je viens de parler.

Si je suis M. GUILLOTIN dans sa carrière médicale, je le vois membre d'une Commission nommée par Louis XV, pour examiner ce qu'on appeloit le *Magnétisme-animal,* Commission où il se trouvoit adjoint à M. Franklin, à M. Bailly, à M. Le Roy, et à d'autres savans aussi célèbres. On lui doit d'avoir imaginé diverses épreuves, au moyen desquelles ce charlatanisme qui fit alors tant de bruit, fut réduit à sa juste valeur, et comparé à peu près à ces extravagances qui avoient eu lieu une cinquantaine d'années auparavant au cimetière de Saint-Médard de Paris.

Je vous l'ai peint, Messieurs, tout-à-l'heure comme sceptique. Vous ne serez donc point étonné si vous ne l'avez vu prendre parti pour l'inoculation de la petite vérole, et enfin pour la vaccine, qu'après s'être bien convaincu des avantages de ces méthodes, et sur-tout de cette dernière, contre laquelle maintenant il n'y a plus du tout d'objection. Pénétré, et même enthousiaste de la dignité de sa profession, il n'est point surprenant non plus qu'il ait fait aussi, dans les dernières années de sa vie, tous ses efforts pour rassembler, sous le titre d'*Académie de Médecine,* ses anciens Confrères et d'autres Docteurs dignes, par leurs qualités éminentes, de leur être adjoints. Il voyoit dans cette institution, qu'il présidoit actuellement, la conservation de ce feu sacré, je veux dire, de cette sévère probité, de cette pureté de mœurs, de cet amour de l'humanité, enfin de ce desir de s'instruire réciproquement, qui doivent caractériser tous les vrais Médecins.

Mais, Messieurs, c'est vous avoir assez portrait M. GUILLOTIN dans la carrière médicale, je veux vous l'esquisser maintenant en peu de mots dans une carrière politique qu'il étoit bien digne de parcourir (1). Je ne reviendrai pas sur les avant-coureurs d'une révolution unique dans les fastes de l'Histoire, je vous ferai seulement ressouvenir de cette liberté accordée par Louis XVI, en 1788, d'énoncer, au moyen de la presse, ses opinions sur la manière dont les États-Généraux convoqués pour 1789, devoient être organisés. C'est là où je vois M. GUILLOTIN entrer en lice, par une *Pétition des six Corps de Marchands de la ville de Paris.* Cet ouvrage, concis, clair et fort de raisonnement, lui acquit une célébrité qui le mena à être élu Membre des États-Généraux. Ses connoissances médicales bien appréciées, le firent aussitôt mettre à la tête d'une Commission nommée pour tout ce qui tenoit à l'état sanitaire d'une assemblée extrêmement nombreuse, et dont les séances dans un local peu vaste devoient être longues et se succéder rapidement. Ses fonctions furent remplies de façon à satisfaire cette illustre Assemblée, et pendant toute sa durée il n'y eut pas lieu à la moindre plainte contre les dispositions qu'il avoit prises. Le zèle de M. GUILLOTIN ne se borna pas là. Il eut quelque part à la fameuse déclaration des droits de l'homme et à la constitution qui en fut la suite. Il présida pendant les années 1790

(1) Voyez la Table du *Moniteur*, article GUILLOTIN.

et 1791, une Commission instituée pour proposer la meilleure organisation d'Écoles de médecine, de chirurgie et de pharmacie. Enfin, lorsque toute l'Assemblée eût décidé que les crimes étoient personnels, et que les parens des criminels ne devoient participer en rien à la honte qui les accompagne, M. Guillotin proposa de substituer la décapitation à tout autre supplice, se fondant sur ce qu'il étoit reçu en France que cette peine n'étoit point infamante pour la famille du supplicié qu'elle ne déshonoroit point (1). Malheureusement pour notre Confrère, sa motion philanthropique, qui fut accueillie, et a donné lieu à un instrument auquel le vulgaire a appliqué son nom (2), lui a attiré beaucoup d'ennemis; tant il est vrai qu'il est difficile de faire du bien aux hommes, sans qu'il en résulte pour soi quelques désagrémens. Qui sait

---

(1) Six Articles proposés par M. Guillotin, tendants à prononcer que les mêmes peines seront infligées aux coupables; que le préjugé d'infamie qui rejaillit sur toute la famille n'existera plus; que le plus graud supplice sera d'avoir la tête tranchée, etc. *Moniteur*, samedi 10 octobre 1789.

M. Guillotin lit un travail sur le Code pénal. Il établit en principe, que la Loi doit être égale, quand elle punit comme quand elle protège. Chaque développement de ce principe amène un Article que M. Guillotin propose à la délibération.

Ce discours est fréquemment interrompu par des applaudissemens. *Id.* mardi 1er décembre 1789.

(2) Très-mal à propos, puisque ce fut un Mécanicien qui en offrit le modèle, et que cet instrument, qui existoit déjà chez quelques Nations, a reçu quelques corrections, d'après une consultation de M. Louis, Secrétaire de l'Académie de Chirurgie, qu'on trouve dans la même Gazette Nationale, au n.° 82, an 1792, pag. 337.

même si ce n'est pas par suite de ces inimitiés, qu'un homme dont la vie a été si utilement employée au bien de l'humanité, soit dans sa carrière politique, soit dans sa carrière médicale, n'a pas été distingué par le Gouvernement, ou par quelque décoration, ou par quelque place éminente? Qui sait encore si ce systême de philanthropie qu'il professoit ouvertement, n'a pas été la cause de ce qu'on l'a vexé et même cherché à le faire périr? Qui sait, enfin, si l'on n'a pas profité pour le perdre, de cette franchise avec laquelle il disoit bonnement des gens qu'il n'aimoit pas, que « il » ne les aimoit pas, parce qu'il ne les trouvoit pas aimables » (1)? Je vous rappelle ici, Messieurs, son emprisonnement, parce que, sans des hasards inespérés qui amenèrent la fin d'une journée fixée pour être le terme d'une justice révolutionnaire, notre Confrère auroit fini ses jours comme beaucoup d'honnêtes gens ont eu le malheur de les finir dans ces temps d'horreurs.

Celui, Messieurs, dont nous accompagnons de nos larmes les froides dépouilles, montroit en ses derniers momens sur sa figure les signes les plus certains de la pureté de sa conscience; on auroit pu y lire l'histoire de toute sa vie, et au lieu de le voir mourir, vous auriez cru le voir dormir du sommeil le plus calme. Les Anciens auroient dit que, quelques jours

---

(1) Dans un interrogatoire qu'il subit, on lui dit : M. Guillotin, vous passez pour ne point aimer l'Empereur? — Monsieur, cela est vrai. — Mais, Monsieur, pourquoi ne l'aimez-vous pas? — Monsieur, parce que je ne le trouve point aimable.

avant que la circulation du sang s'arrêtât en lui, son ame étoit allée d'avance jouir des douceurs de l'Élisée; et ils n'auroient sûrement fait graver sur la pierre funéraire qui auroit couvert sa tombe, d'autre épitaphe que celle-ci :

JOSEPHUS-IGNATIUS GUILLOTIN,
DOCTOR MEDICUS,
INTEGER VITÆ.

M. Guillotin avoit épousé, en juillet 1787, mademoiselle Marie-Louise Saugrain, avec laquelle il a vécu dans une telle union, que le temps, ce remède souverain pour les maladies de l'âme, sera insuffisant pour la consoler de la perte qu'elle fait. Il ne laisse point d'enfans.

PLASSAN, Imprimeur de la Grande-Chancellerie de la Légion d'honneur, rue de Vaugirard, n° 17.